

AS/Pro (2018) CB 07
21 septembre 2018

Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Paris le 20 septembre 2018

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Paris le 20 septembre 2018, sous la présidence de Mme Petra De Sutter (Belgique, SOC), en ce qui concerne:

- **Renforcer le processus décisionnel de l'Assemblée parlementaire concernant les pouvoirs et le vote** : a approuvé un rapport et adopté un projet de résolution et un projet de recommandation, en vue de leur présentation lors de la partie de session d'octobre 2018 de l'Assemblée;
- **Nécessité de permettre au Comité des Ministres de répondre à l'Assemblée, même en l'absence d'un consensus** (Rapporteuse : Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Islande, SOC): a décidé de demander au Bureau de l'Assemblée de prolonger la validité du renvoi du rapport jusqu'au 4 octobre 2019;
- **Prochaine réunion** :
. à Strasbourg, durant la 4^e partie de session de l'Assemblée (8-12 octobre 2018).

Valérie Clamer, Kateryna Gayevska

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe